

AXA SÉLECTION ACTIONS EURO

Le compartiment fait l'objet d'une gestion active et a pour objectif de s'exposer aux actions de la zone euro sur une durée de placement recommandée d'au moins 5 ans via une sélection d'OPCVM et FIA gérés activement ou passivement qui investissent eux-mêmes dans des actions et instruments financiers de sociétés constituées et ayant leur siège social dans la zone euro ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique.

Objectif de gestion

La sélection discrétionnaire d'OPCVM et de FIA se fonde sur un processus en trois étapes menées par la société de gestion : (i) une étape d'identification des OPCVM et FIA correspondant à l'objectif de gestion, (ii) une étape d'analyse quantitative et qualitative des sous-jacents et (iii) la sélection des sous-jacents issus des deux premières étapes afin de constituer un portefeuille conforme à l'objectif de gestion.

Le compartiment sera exposé de 90 à 100% aux actions de la zone euro et pourra être exposé à tous les pays de la zone Euro. De même que certains choix sectoriels ou de styles (valeurs « value », valeurs de croissance, petites capitalisations...) peuvent être effectués sans aucune contrainte en cohérence avec l'objectif de gestion. Le compartiment pourra être exposé de façon complémentaire (<20% de son actif net) en actions de sociétés de la

zone euro de tous type de capitalisation et de tous secteurs économiques et sélectionnées selon une approche de « stock picking » c'est-à-dire de sélection discrétionnaire des actions par les gérants. Le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif en parts et/ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA. Le compartiment pourra également s'exposer dans la limite de 30% de son actif en parts ou actions de FIA français ou étrangers respectant les 4 critères de l'article R.214-13 du Code Monétaire et financier.

Graphique de la performance au 31/08/2022



● AXA SELECTION ACTIONS EURO

Performances cumulées (%)	1 Mois	3 Mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	Origine
Portefeuille	-4.43	-6.72	-16.33	-14.59	-	-	4.55
Performances annuelles (%)	2021	2020	2019	2018	2017		
Portefeuille	20.61	-2.20	-	-	-		

Performances données à titre indicatif s'appréciant à l'issue de la durée de placement recommandée. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Performances calculées sur les VL du fonds. Performances cumulées calculées sur des périodes glissantes.

Source des données chiffrées : Architas France.

RAPPORT MENSUEL AOÛT 2022

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES au 31/08/2022

Forme Juridique	SICAV
ISIN	FR0013417441
Date de création	16/09/2019
Date de reprise de la gestion par Architas France	-
Classification BCE	Actions
Société de gestion	Architas France
Horizon de placement	5 Ans
Eligibilité	-
Devise	Euro
Valeur liquidative	104.55
Type de part:	Capitalisation
Valorisation	Quotidienne
Cut off	Chaque jour avant 10h30
Souscription minimale	-
Droits d'entrée max	5.5%
Droits de sortie max	-
Dépositaire	BNP - Paribas Securities Services
Frais courants du dernier exercice	2.02%
Catégorie	OPCVM de droit français

STATISTIQUES DE RISQUE

Volatilité	1 an	3 ans	5 ans
Portefeuille	16,31%	-	-

Volatilité calculée sur une fréquence hebdomadaire.



Equipe gestion France

COMMENTAIRE DE GESTION

Les banques centrales occidentales ont souligné la nécessité de poursuivre le resserrement de leur politique monétaire. La Banque populaire de Chine a réduit les coûts d'emprunt, les données économiques ayant révélé une croissance faible liée aux confinements sporadiques.

Les marchés boursiers se sont effondrés, les espoirs d'un ralentissement des hausses de taux ayant été anéantis par le ton belliqueux des banques centrales. Les actions américaines ont chuté de 4,2 % (indice S&P 500) et les actions européennes de 5,1 % (indice EuroStoxx 50). Le Japon a gagné 1,2 % (TOPIX), bien que les actions de la Chine continentale (indice CSI 300) aient reculé 2,2% en raison de l'annonce de confinements. Les obligations ont fortement baissé, les obligations d'État européennes étant parmi les moins performantes. Aux États-Unis, l'obligation du Trésor à 10 ans a chuté de 3,9 % et l'inversion de la courbe des taux s'est accentuée. Le dollar américain a poursuivi sa

consolidation. La livre britannique a enregistré un net recul, enregistrant son pire mois depuis le lendemain du référendum sur le Brexit en 2016. Au cours du mois, nous avons laissé l'allocation du portefeuille inchangée.

PRINCIPALES POSITIONS au 31/08/2022

Dénomination du titre	%
Eleva Euroland Selection Fund	14.72
Best Business Models	13.46
Invesco Euro Equity Fund C Accumulation	13.40
Amundi MSCI EMU ESG Leaders Select UCITS	13.11
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS	12.09
Amundi Funds Euroland Equity	12.04
AXA WF Eurozone	10.95
Comgest Renaissance Europe	8.91
Liquidités	1.31
Total	100.00
Nombre de valeurs en portefeuille	9

DONNEES CLES

au 31/08/2022

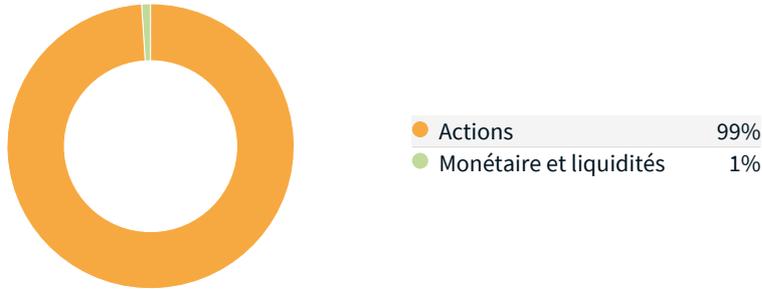
€47
MILLIONS
 actif sous
 gestion

9
 positions
 réparties sur
1 zone
 géographique



REPARTITION DU PORTFEUILLE au 31/08/2022

Classes d'Actifs



Géographie des Actions



PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Echelle de risque

Rendement
potentiellement
plus faible

Rendement
potentiellement
plus élevé



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Principaux risques :

Risque de perte en capital et de performance :

L'investisseur est averti que la performance de la SICAV peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, la SICAV ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque inhérent à la gestion discrétionnaire :

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et des performances des OPCVM et FIA sélectionnés. Il existe un risque que la SICAV ne soit pas investie à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque lié aux conséquences fiscales : Il est possible que la réglementation fiscale et/ou l'interprétation qui en est faite évolue d'une manière qui s'avèrerait défavorable pour la SICAV ou les Investisseurs.

Risque actions : Le risque actions est matérialisé par la variation du cours des actions. La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la Valeur Liquidative du Compartiment.

Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

En raison d'arrondissements, les chiffres indiqués dans chacune des allocations géographiques et sectorielles peuvent ne pas correspondre à 100% avec les chiffres du portefeuille et les allocations peuvent changer.

Source des données : BP2S.



AVERTISSEMENT

Le présent document constitue un reporting financier destiné aux porteurs de parts ou actionnaires de l'OPC concerné. La responsabilité d'Architas France ne saurait être engagée en cas de communication à des tiers. Il constitue un document d'information, et ne saurait être reconnu comme constituant un document commercial, un élément contractuel ou une offre à entrer en relation, un service de conseil en investissement, ou tout autre service d'investissement. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Elles peuvent être subjectives et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données comptables n'ont pas toutes été auditées par le commissaire aux comptes. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion et dividendes réinvestis. Lorsque les chiffres sont exprimés dans une monnaie autre que l'Euro, l'attention des porteurs de parts ou actionnaires est attirée sur le fait que les gains échéants peuvent se voir augmentés ou réduits en fonction des fluctuations de taux de change. Le traitement fiscal lié à la destination de parts ou action de l'OPC dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès d'un conseiller fiscal. La responsabilité d'Architas France ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations, ni en cas d'erreur. Préalablement à toute souscription, l'investisseur doit prendre connaissance du prospectus et/ou DICI mis à disposition sur simple demande. La communication de et avec Architas France est réalisée en langue française. Une information sur la politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible auprès d'Architas France sur

simple demande.

Informations promotionnelles non contractuelles destinées aux investisseurs professionnels au sens de la directive européenne MIF, ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation, ni une offre de contrat.

PLUS D'INFORMATION

Les documents réglementaires (prospectus et/ou DICI) sont disponibles sur simple demande auprès d'ARCHITAS France N°Agrément AMF GP-1000025 SA au capital de 5 015 490 € Siège social : 313 Terrasses de l'Arche • 92727 Nanterre Cedex • 414 881 508 R.C.S Nanterre.

NOUS CONTACTER

Architas France

JAVA

61 rue Mstislav Rostropovitch
75017 Paris France